

Le Centre de ressources sur la non-violence est une **association indépendante** de type loi 1901. Destiné à promouvoir la philosophie et la pratique de la non-violence, il propose de nombreux outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence et la gestion positive des conflits.

Au service des particuliers et des professionnels, le Centre de ressources accompagne des projets visant au **développement d'une culture de non-violence** dans notre société. Il travaille en partenariat avec plusieurs **associations et institutions**.

Il est structuré en **4 pôles d'activités** :

- pôle ressources documentaires
- pôle ressources pédagogiques
- pôle formation
- pôle réflexion

L'association est membre de la Coordination française pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de non-violence et du Fonds associatif Non-Violence XXI.

Un site Internet ressource sur la non-violence :
www.non-violence-mp.org

Le site du Centre propose quantité d'informations sur la non-violence : actualités du Centre, dernières publications sur la non-violence, références bibliographiques, calendrier régional des formations, pages ressources sur l'éducation à la non-violence et l'action non-violente, textes de référence, articles, actualités de la non-violence en France et dans le monde.

INFO DIF : depuis 2004, dans le cadre du DIF (Droit Individuel de Formation), les salariés bénéficient, chaque année, d'un droit de 20 heures de formation. Renseignez-vous auprès de votre employeur...



11 allée de Guérande 31 770 COLOMIERS Tel : 05 61 78 66 80

Ouvert le mercredi (9h-12h et 15h-18h) et le samedi (9h-12h)

CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE
de Midi-Pyrénées

Formation de sensibilisation

PREVENIR LES VIOLENCES

EN MILIEU SCOLAIRE

Samedi 09 février 2008

à Colomiers (31)

La violence en milieu scolaire est un phénomène complexe.

Les conflits y sont souvent mal gérés et mal vécus, pouvant déboucher sur des comportements violents et avoir des conséquences sur la qualité des relations et le travail de chacun (élèves, enseignants, animateurs périscolaires...).

Comment élaborer un projet de prévention cohérent et définir des pistes de travail concrètes ?

OBJECTIFS

- Se sensibiliser aux compétences et connaissances permettant d'impulser un projet de prévention de la violence, au sein d'un établissement.
- **Découvrir** des activités utilisables avec les élèves.

CONTENU

- Activités et programmes éducatifs permettant le développement d'attitudes de respect, d'écoute, d'ouverture à autrui et de tolérance
- La communication relationnelle et la gestion non-violente des conflits (écoute active, non jugement, médiation,...)
- Ressources pédagogiques et pistes de travail

DEMARCHE

- Travail de réflexion
- Analyse de situations
- Apport d'éléments théoriques et pratiques

PARTICIPANTS

- A destination des personnes de la communauté éducative
- Pré-requis : participation volontaire, implication personnelle

INTERVENANTS

Myriam AGNES et Pierre MORYOUSEF, du Centre de ressources sur la non-violence

TARIFS : l'aspect financier ne doit pas être un obstacle, contactez-nous si besoin.

- 60 € si prise en charge par l'employeur ou une association ; info DIF en page 4
- 40 € pour les non adhérents
- 30 € pour les adhérents

ASPECTS PRATIQUES

- Horaires : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h
- Prévoir un repas froid pour le midi, à prendre sur place.

« Ce que je n'aime pas chez moi, c'est que quand je me bats, je dis toujours que c'est les autres... » Un élève.

Bulletin d'inscription

Formation de sensibilisation

« Prévenir les violences en milieu scolaire »

le samedi 09 février 2008 à Colomiers (31)

(le lieu sera précisé lors de la confirmation d'inscription)

Nom : Prénom :

Adresse personnelle complète :

.....

.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

Profession :

Mon approche éventuelle en matière de non-violence (formations, lectures...) :

.....

Je joins un chèque de 10 € d'arrhes, libellé à l'ordre du *Centre de ressources sur la non-violence*, non remboursable si désistement moins de 15 jours avant le début du stage (règlement complet le jour du stage).

J'ai bien noté que mon inscription sera effective à réception d'un bulletin d'inscription et d'un chèque d'arrhes, dans la limite des places disponibles (pas de réservation téléphonique).

J'ai besoin d'une convention de formation, au nom et à l'adresse de l'association ou de l'employeur suivant :

.....

Je peux héberger une personne.

Je souhaite, si possible, être hébergé(e) chez une personne.

Le Signature :

Bulletin à renvoyer à :

Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées
11 allée de Guérande 31770 Colomiers